

Les seize carmélites de Compiègne, martyres pendant la Révolution

Makiko NAKAZATO

Comme elles ont refusé de renier leur foi catholique, les seize carmélites de Compiègne ont été guillotonnées pendant la grande Terreur. Il est sans doute intéressant de découvrir cet événement, méconnu au Japon et peu connu en France, alors qu'il y a des conflits partout dans le monde à cause d'oppositions religieuses – oppositions non seulement entre les diverses religions ou sectes, mais aussi entre les croyants et les non croyants. Pour ce qui est de la France, cela fait déjà longtemps que les divergences entre la laïcité et la foi islamique constituent un problème social. Une évocation du martyre des seize carmélites pendant la Révolution nous donnera l'occasion de repenser à ces conflits concernant la religion.

Dans cet article, nous verrons la façon dont leur histoire a été transmise à travers plusieurs adaptations littéraires, mais avant cela, récapitulons l'événement lui-même.

Pendant la Révolution, suite à la nationalisation des biens du clergé catholique en 1789, le Comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante interdit les nouveaux vœux monastiques en 1790 afin de réorganiser les Ordres conventuels¹⁾. Dans ce courant de déchristianisation, la vingtaine de carmélites de Compiègne expulsées de leur cloître en septembre 1792 se divisent en quatre groupes pour habiter dans des appartements de la ville. C'est alors qu'elles commencent à entreprendre « la récitation quotidienne d'un acte de consécration par lequel elles s'offr[ent] à Dieu, corps et âme, comme victimes expiatoires afin de faire cesser les maux qui afflige[nt] leur patrie et leur Église »²⁾. Suite à l'institution de la grande Terreur le 10 juin 1794, elles sont arrêtées à Compiègne le 22 juin, et guillotonnées à Paris le 17 juillet. Toutefois, l'une des carmélites, la sœur Marie de l'Incarnation, échappe au martyre car elle n'était pas à Compiègne au moment de l'arrestation de la communauté ; elle se trouvait à Paris. Plus tard, elle a rédigé les biographies de ses seize sœurs martyres. Celles-ci ont été béatifiées en 1906.

La Dernière à l'échafaud de Gertrud von Le Fort

En 1931, un écrivain allemand, Gertrud von Le Fort, a publié *La Dernière à l'échafaud*,

1) François Furet, « Constitution civile du clergé », François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française : Institutions et créations*, Flammarion, 2007, p. 208.

2) William Bush, « Avant-propos », Sœur Marie de l'Incarnation, *La relation du martyre des seize Carmélites de Compiègne*, Les documents originaux inédits publiés par William Bush. Cerf, 1993, p. 12.

faisant sortir de l'oubli les seize martyres. En écrivant cette nouvelle, elle s'est intentionnellement écartée du fait historique à divers égards. Tout d'abord, ce texte est constitué d'une lettre de M. de Villeroi, un personnage fictif, qu'il adresse à une amie pour lui raconter l'histoire de ces carmélites. Et le personnage principal, Blanche de La Force, est aussi un personnage fictif qu'il est permis de considérer comme le double de l'auteur.

Blanche de La Force entre au carmel de Compiègne au moment où l'oppression des ordres religieux par le gouvernement révolutionnaire est mise au jour. À mesure que la situation s'aggrave, le désir de s'offrir en sacrifice s'élève parmi les carmélites. Destinée à une angoisse permanente, Blanche se sauve du cloître après avoir prononcé l'acte de sacrifice avec les autres sœurs lors d'une messe. Elle rentre chez son père, le marquis de La Force. Celui-ci, emprisonné peu après, meurt dans les Massacres de Septembre, en 1792. Blanche continue à habiter chez son père, et le jour du supplice des seize carmélites, elle apparaît tout à coup sur la place de la Révolution. Alors que ses sœurs sont guillotonnées l'une après l'autre, elle poursuit leur chant, menant à son terme le *Veni Creator* toute seule. Alors, elle est assommée sur place par des femmes en furie.

Outre la création de personnages fictifs, les événements relatifs à des personnes ayant réellement existé sont modifiés dans la nouvelle. Ainsi, la vieille prieure, Mme de Croissy, qui a été guillotinée dans la réalité historique, meurt de vieillesse au couvent dans la nouvelle. Avec l'épisode du décès de Mme de Croissy, Le Fort décrit Blanche et les autres sœurs observant un autre personnage, angoissé par la mort.

La modification la plus essentielle est sans doute celle qui concerne le vœu de martyre. Selon l'histoire réelle, c'est la mère prieure, Mme Lidoine, qui a suggéré à la communauté de s'offrir à Dieu comme victimes expiatoires. Néanmoins, dans la nouvelle, c'est Marie de l'Incarnation qui en prend l'initiative. Cette modification sert à dramatiser l'histoire : Marie de l'Incarnation, chargée de veiller sur Blanche, et désirant se sacrifier le plus ardemment, échappera au martyre. Et Blanche de La Force, qui s'est sauvée du couvent par angoisse, rejoindra finalement ses sœurs en mourant près de l'échafaud. Ainsi, Marie et Blanche s'opposent l'une à l'autre pour ce qui est du martyre.

La nouvelle présente un autre contraste : celui de Marie de l'Incarnation et de Mme Lidoine. Dans la nouvelle allemande, et contrairement à la réalité historique, Mme Lidoine est critique à l'égard de l'idée du martyre. Elle finit par l'accepter mais jusqu'à ce moment-là, elle s'oppose à Marie de l'Incarnation qui le désire dès le départ. Leurs confrontations constituent autant d'occasions pour réfléchir sur le thème du sacrifice.

On peut aussi remarquer l'originalité de Gertrud von Le Fort dans ses descriptions de la foule. *La Dernière à l'échafaud* a paru en Allemagne en 1931, période durant laquelle l'idéologie nazie connaît un fort développement. En décrivant la cohue apparue lors du mariage de Marie-Antoinette et des Massacres de Septembre, l'auteur faisait potentiellement allusion au peuple allemand de son temps.

[...] vous souvenez-vous, mon amie, de la sensation que j'éprouvai dans cette nuit de septembre, de cette impression qu'il n'y avait plus aucun individu distinct ? Ah ! le chaos est une effroyable parodie de l'uniformité de tous ! Dans le chaos, on n'a plus son propre

visage [...] ³⁾.

Vers la fin de la nouvelle, le chant des seize carmélites, résonnant sur la place de la Révolution, est retranscrit de la manière suivante :

Mais ce chant abolissait toute notion de durée – abolissait aussi l'espace, – il supprimait la vaste et sanglante place de la Révolution, abolissait la guillotine, il abolissait – *Creator Spiritus, Creator Spiritus* – la vision du chaos : j'avais tout à coup de nouveau l'impression d'être parmi des hommes !⁴⁾

Décrivant le chant des carmélites qui permet de retrouver « l'impression d'être parmi des hommes », Le Fort s'adressait peut-être à ses contemporains qui allaient perdre leur propre visage. Au lieu de critiquer directement le pouvoir, elle a choisi de leur lancer son appel à travers une adaptation d'un épisode de la Révolution française.

Dialogues des carmélites de Georges Bernanos

Après la Seconde Guerre mondiale, un groupe de Français a entrepris une adaptation cinématographique de cette nouvelle allemande. Pour ce projet, Raymond Bruckberger a envoyé son scénario à Georges Bernanos, en 1947. Bernanos, qui était chargé d'écrire les dialogues, séjournait alors en Tunisie. S'il avait lu la traduction française de *La Dernière à l'échafaud* en 1938 quand il habitait au Brésil, il n'avait pas ce livre avec lui en Tunisie. C'est donc seulement à partir du scénario de Bruckberger qu'il a écrit les *Dialogues des carmélites*.

Dans le texte de Bernanos, les thèmes de la faiblesse et de l'angoisse sont plus approfondis que dans la nouvelle allemande. Juste avant leur expulsion, pendant l'absence de Mme Lidoine, les carmélites prononcent ensemble le vœu de martyre à la suggestion de Marie de l'Incarnation. Mais, poussée par la peur, Blanche de La Force s'enfuit du couvent suite au vœu. Informée de cet événement, Mme Lidoine demande à Marie si la faiblesse de Blanche n'a pas été sacrifiée par l'acte héroïque du vœu de martyre, et elle lui dit :

[...] j'ai toujours volontiers pensé que si la force est une vertu, il n'y a pas assez de cette vertu pour tout le monde, que les forts vivent aux dépens des faibles et que la faiblesse sera finalement réconciliée et glorifiée dans l'universelle rédemption⁵⁾ ...

C'est notamment dans le cinquième tableau que la faiblesse et l'angoisse de Blanche et des

3) Gertrud von Le Fort, *La Dernière à l'échafaud* [1931], traduit de l'allemand par Blaise Briod et repris entièrement dans Georges Bernanos, *Œuvres romanesques complètes II*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2015, p. 967. Ce texte a été initialement publié de la maison d'édition Desclée de Brouwer en 1937.

4) *Ibid.*, p. 971.

5) Georges Bernanos, *Dialogues des carmélites*, *Œuvres romanesques complètes II*, op. cit., p. 898.

autres carmélites sont mises en relief. Se sentant responsable de la fuite de Blanche, et informée du supplice du marquis de La Force, Marie de l'Incarnation va retrouver Blanche à Paris. Mais à Marie qui vient la chercher, Blanche dit : « Je suis née dans la peur, j'y ai vécu, j'y vis encore, tout le monde méprise la peur, il est donc juste que je vive aussi dans le mépris »⁶⁾. Et elle refuse de retourner à la communauté. Recevant ensuite la nouvelle de l'arrestation des autres carmélites de Compiègne, Marie de l'Incarnation souhaite les rejoindre et se sacrifier avec elles, ce à quoi Blanche s'oppose.

Mourir, mourir, vous n'avez plus que ce mot à la bouche ! Serez-vous tous jamais las de tuer ou de mourir ! Serez-vous jamais rassasiés du sang d'autrui ou de votre propre sang ?⁷⁾

Et Blanche échappe à Marie de nouveau en disant : « Je ne veux pas qu'elles meurent ! je ne veux pas mourir ! »⁸⁾. De même, les autres carmélites, qui ont volontairement prononcé le vœu de martyr, commencent à s'agiter en prison. Elles se posent des questions :

Pourquoi mourir ! Ne sommes-nous pas innocentes ?⁹⁾

Sommes-nous même si sûres d'être sacrifiées en haine de la foi ? N'allons-nous pas payer les fautes d'autrui ?¹⁰⁾

Alors, Mme Lidoine leur promet : « Je ferai de mon mieux pour vos vies et vos âmes »¹¹⁾, mais finalement, toute la communauté est condamnée à mort. À la différence de la nouvelle allemande, le texte de Bernanos ne présente pas le point de vue de Marie qui récapitule tout l'événement en tant que rescapée. Il s'achève sur l'image de Blanche de La Force qui poursuit le chant de ses sœurs, et dont le visage « rayonne de courage »¹²⁾.

Le film avec les dialogues de Bernanos n'a pas été tourné en 1948, mais ce texte est devenu l'un de ses ouvrages les plus connus : il a été adapté par Francis Poulenc pour un opéra en 1957, puis porté à l'écran en 1960.

Qu'est-ce que l'histoire du martyr ?

Nous avons évoqué des adaptations littéraires entreprises à partir d'un fait historique. Maintenant, nous allons reconsidérer le fait historique lui-même en nous demandant ce qu'est « l'histoire du martyr ».

6) *Ibid*, p. 907.

7) *Ibid*, p. 912.

8) *Ibid*, p. 912.

9) *Ibid*, p. 916.

10) *Ibid*, p. 916.

11) *Ibid*, p. 917.

12) *Ibid*, p. 924.

L'histoire du martyre est l'histoire de ceux qui ont été persécutés par le pouvoir de telle ou telle époque. Par conséquent, il n'est pas facile de la transmettre. Pour ce qui est du supplice des seize carmélites, qui aurait pu observer cet événement ? Dans les textes littéraires que nous avons évoqués, Marie de l'Incarnation se cache à Paris, et reste informée du sort de ses sœurs. Mais dans la réalité, elle n'a pas pu rester à Paris pendant la grande Terreur. Certes, elle a décrit la scène du martyre dans ses manuscrits, mais elle n'était pas proche de l'événement. Elle était alors vers la frontière suisse. Ce n'est qu'en mars 1795 qu'elle est rentrée à Compiègne, après avoir traversé diverses épreuves.

Or, l'histoire du martyre, qui est difficile à transmettre, est en même temps une histoire qui inspire à certains une forte envie de la raconter.

Rentrant à Compiègne en mars 1795, Marie de l'Incarnation récupère des objets laissés par la communauté martyre. En plus de livres, d'objets de piété, de cahiers, etc., elle prend la collection de neuf volumes de chroniques, intitulés *Fondations*¹³⁾. Dans ces volumes, les carmélites de Compiègne retranscrivaient les chroniques de la fondation des carmels français. Vers la fin de sa vie, Marie de l'Incarnation poursuit ce travail en rédigeant la chronique du carmel de Compiègne dans le huitième volume de *Fondations*. L'histoire du martyre fait partie de cette chronique¹⁴⁾. Pour la transmission de cette histoire, le rôle joué par Marie était donc décisif, mais le soutien d'autres personnes était aussi indispensable.

À Compiègne, au mois de mars 1795, Marie de l'Incarnation s'entretient avec des dames bénédictines anglaises de Cambrai, toujours emprisonnées à l'ancien couvent de la Visitation, et qui étaient voisines des seize carmélites pendant les trois semaines de détention à Compiègne. Les bénédictines anglaises auraient raconté à Marie les derniers jours de ses sœurs en insistant sur le fait que « ce sacrifice expiatoire des carmélites de Compiègne avait mis fin à la grande Terreur, épargnant à leur communauté bénédictine la même fin sanglante »¹⁵⁾.

Six mois plus tard, en octobre 1795, Marie séjourne à Orléans, où elle rencontre un vigneron, Denys Blot, qui a connu ses seize sœurs à la Conciergerie de Paris juste avant leur martyre. Comme les bénédictines anglaises, il est convaincu que le sacrifice des seize carmélites a accéléré la chute de la grande Terreur et que grâce à cela, sa vie a été sauvée : coupable d'avoir caché un prêtre pourchassé, il risquait lui-même d'être supplicié¹⁶⁾.

Plus tard, pendant la Restauration, Marie de l'Incarnation entre comme pensionnaire au carmel de Sens en septembre 1823, à l'âge de soixante-deux ans. C'est dans ce couvent qui vient d'être restauré qu'elle commence à rédiger les biographies de ses seize sœurs. Dans *La Dernière à l'échafaud* de Le Fort, Marie commence à écrire ces biographies quand elle se trouve chez la chanteuse Rose Ducor, à Paris, juste après leur martyre. Mais dans la réalité, une quarantaine d'années se sont écoulées entre le temps de l'événement et le temps de l'écriture. En janvier 1836, elle meurt en laissant ses manuscrits. C'est M. l'abbé Clément Villecourt qui les publie sous le titre : *Histoire des religieuses carmélites de Compiègne, conduites à l'échafaud*

13) William Bush, « Avant-propos », Sœur Marie de l'Incarnation, *op. cit.*, p. 21.

14) *Ibid.*, p. 30.

15) *Ibid.*, p. 19.

16) *Ibid.*, p. 26.

le 17 juillet 1794. Ouvrage posthume de la sœur Marie de l'Incarnation, Carmélite du même monastère.

Réécrire l'histoire

L'histoire du martyr, qui est difficile à transmettre, attire l'attention de certains et leur inspire une forte envie de la raconter. De là, peut-être, provient la difficulté de la raconter de façon objective. Nous avons déjà vu les adaptations littéraires de Le Fort et de Bernanos, et nous allons maintenant observer que, y compris dans les manuscrits de Marie de l'Incarnation, certaines pages ne sont pas fidèles à la réalité. Certes, cette sœur qui n'a pas assisté à la scène du supplice et qui a écrit ses textes une quarantaine d'années après l'événement n'aurait jamais su réaliser une écriture tout à fait fidèle à la réalité, mais on constate parfois qu'elle a manifestement réécrit l'histoire.

Une illustration évidente de ce fait se trouve dans les pages concernant le serment *Liberté-Égalité*. La Constitution civile du clergé, votée en juillet 1790, a imposé aux évêques et aux curés le serment de fidélité à la Constitution. Du fait que le pape a condamné la Constitution civile, les prêtres se sont trouvés devant un dilemme difficile à résoudre. En outre, le décret du 14 août 1792 a exigé des religieux et des religieuses la prestation du serment *Liberté-Égalité* comme « gage de fidélité au gouvernement révolutionnaire »¹⁷⁾.

Les carmélites de Compiègne ont prêté serment le 19 septembre 1792, cinq jours après leur expulsion, suite à l'approbation de leur aumônier l'abbé Courouble. Mais d'après les manuscrits de Marie de l'Incarnation, le maire de Compiègne leur a tendu un piège pour qu'elles signent, malgré elles, le serment qui contredit les principes de l'Église¹⁸⁾. Elle prétend aussi que ses sœurs ont rétracté le serment en prison avant leur martyre, mais cette scène de rétractation serait le fruit de son imagination. Lisons le récit de la rétractation dans le Manuscrit 1 :

Lorsque nos sœurs furent dans la maison d'arrêt de Compiègne, où elles ne tardèrent pas à être informées de la supercherie, elles firent demander le maire, l'adjoint et le greffier qui, s'étant rendus, elles déclarèrent en la présence des trois qu'on ne pouvait leur refuser de coucher sur le registre la formule de la rétractation qu'elles montrèrent et que volontiers, elles seraient prêtes à signer de leur sang s'il le fallait. Je tiens cette anecdote du maire lui-même qui, un an après, me fit voir sur le registre leur rétractation en me disant :

« J'ai cherché par tous les moyens possibles à les détourner de faire cet acte, que ma

17) *Ibid.*, p. 21. D'après le décret du 14 août 1792, le serment « Je jure d'être fidèle à la Nation, et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant » devait être prêté « devant la municipalité du lieu de son domicile » (*ibid.*, note 9, p. 22).

18) Sœur Marie de l'Incarnation, *op. cit.*, p. 74-75 (Manuscrit I), p. 182-185 (Manuscrit II), p. 199-201 (Manuscrit III).

fonction de maire m'obligeait à rendre notoire. Il en pourrait résulter pour elles un très grand mal.

– Notre conscience, me dirent-elles, est au-dessus de tout. Nous préférons mille fois mourir, plutôt que rester coupables d'un tel serment.

– Il nous fallut donc, ajouta le maire, Scellier, en recevoir des aveux solennels »¹⁹⁾.

Dans ses manuscrits, Marie essaie de convaincre qu'elle a découvert la rétractation de ses sœurs quand elle s'est rendue à Compiègne en mars 1795 pour rétracter son propre serment, et qu'elle a ajouté sa propre signature sur le registre de rétractation qu'elles avaient signé. Dans le Manuscrit 3, le propos du maire de Compiègne est suivi de cette phrase : « Le greffier à qui je dictais mot à mot la teneur de ma rétractation, me fit voir celle de mes saintes compagnes dont je baisai avec respect les signatures »²⁰⁾.

Cependant, cette version ne concorde pas avec le document original. Si un registre de rétractation signé par les seize carmélites avait réellement existé, Marie de l'Incarnation aurait signé ce registre pour sa propre rétractation, comme elle le dit elle-même. Mais en réalité, les seize sœurs ne se sont pas rétractées : la rétractation de Marie a été tracée en marge du serment, qu'elle avait signé en 1792 avec ses compagnes. On devrait dire que la rétractation par les seize martyres, racontée de façon assez variable dans les trois manuscrits, n'existe que dans l'illusion de la vieille auteure.

Marie de l'Incarnation n'a pas parlé directement d'elle-même car elle n'a pas rédigé sa propre autobiographie mais les biographies de ses sœurs. On peut cependant entrevoir quelques aspects de son état d'esprit dans son écriture. Le fait qu'elle a inventé la scène de la rétractation indique à quel point il était dur d'être obligée de renier sa foi pendant la grande Terreur. Ainsi, c'est non seulement Le Fort et Bernanos, mais aussi Marie de l'Incarnation qui ont réécrit l'histoire et ce, en fonction de la situation historique ou personnelle dans laquelle ils se trouvaient au moment où ils écrivaient. Les éléments déformés dans leurs textes suggèrent, donc, ce qui comptait à leurs yeux. En observant leurs façons de réécrire l'histoire, nous arrivons parfois à écouter leurs voix intérieures²¹⁾.

19) *Ibid.*, p. 75-76.

20) *Ibid.*, p. 202.

21) Cette étude a été réalisée avec le soutien de la JSPS KAKENHI Grant Number JP26770116.